



Remboursement heures conduites non effectuées

Par **mathilde1927**, le **20/12/2012** à **14:31**

Bonjour,

En 2000 je me suis inscrit au permis de conduire et j'ai passé une fois le code que j'ai loupé.

Je n'ai jamais fais d'évaluation de départ et n'ai jamais eu de livret d'apprentissage. Je n'ai jamais eu d'heure de conduite.

J'avais tout abandonné (dépression et phobie) enfin je vais mieux et voilà que je décide de retourner à l'auto école donc cette année en 2012 (la propriétaire de l'auto école avais dit à ma mère de ne pas m'inquiéter que je pourrais reprendre quand je voudrais elle avait des gens inscrit depuis plusieurs années alors pas de soucis) je précise que j'avais réglé la totalité en 2000. Il s'avère que maintenant elle me dit que je n'existe plus dans ses fichiers et qu'il faut tout repayer et reprendre à zéro!!!! Je ne me souviens plus si j'avais rempli un contrat je pense que non car je ne trouve pas de double par contre j'ai la facture de paiement de la totalité.

Je sais que je suis responsable mais dites moi si j'ai un recours possible pour au moins récupérer les heures de conduites non effectuées ? Merci